

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 7 mars 2022 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	Exc
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Objet de la réunion

- Coordination de l'accueil de réfugiés ukrainiens
- Questionnaire aux élus
- Gratuité de l'adhésion aux médiathèques
- Participation des membres du comité de direction en bureau
- Bilan 2021 des accueils de loisirs
- Questions diverses
 - o Avenants pour la STEP de Montbarrey
 - o Demande d'aide financière au titre du VTA
 - o Représentation de la CCVA à l'assemblée générale de copropriété à Bans

1. Accueil des réfugiés Ukrainiens

Dons et collectes

Une liste de biens a été élaborée par la protection civile (éviter les phénomènes vide greniers et recueillir des dons réellement utiles).

Des lieux ont été définis (voir site AMJ). En proximité il s'agit de Dole et Poligny.

Les dons en numéraire sont possibles : voir le site de l'AMJ.

Mont sous Vaudrey propose d'organiser une collecte en mairie de Mont sous Vaudrey pour le Val d'Amour.

- Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 18H,
- samedi matin 9h à 12h.

Hébergement

L'Etat a transféré la gestion de l'hébergement au ministère du logement. La gestion va être assurée au niveau national, et déclinée régionalement (les préfetures ne jouent plus de rôle).

L'Etat a mis en place des plateformes pour les personnes qui proposent des logements :

- Une plateforme pour les collectivités,
- Une plateforme pour les particuliers.

Après inscription sur le site, les personnes doivent être rappelés par les associations.

Il est proposé de faire un fichier à part que l'on gardera à la communauté de communes en parallèle du site national.

Le bureau propose :

- De recenser les offres de logement au niveau de la CCVA ;
- D'organiser une communication globale ;
- De mobiliser au besoin les conseillers numériques ;
- Les associations qui font de l'hébergement seront sollicitées (coopagir, Saint Jean et Saint Michel le Haut) afin de voir s'il est possible de travailler avec elles.

2. Questionnaire élus

Le bureau valide le projet de questionnaire qui sera transmis à chaque maire pour un envoi aux conseillers municipaux.

Il est demandé aux élus de relayer auprès des conseillers municipaux.

Le peu de présence aux commissions est assez déroutant. Par ailleurs on ne peut pas se satisfaire que le conseil communautaire soit une chambre d'enregistrement. Le questionnaire a pour objectif de tenter d'identifier ce qui constitue un frein pour les élus.

3. Culture : Gratuité de l'accès aux médiathèques

Pourquoi ouvrir le débat sur la gratuité du service ?

- Aspect financier : coût d'installation du paiement en ligne en parallèle de l'inscription pour les usagers et de sa gestion :
 - Installation du module de paiement = 500€ HT
 - Prestation de paramétrage du module = 450€ HT
 - Coût de 2 terminaux bancaires = 1 000€ HT/an
 - Commission bancaire à chaque paiement = environ 2%
 - Gestion de la régie = **devenue compliquée et plus coûteuse**

- temps et en frais de déplacements pour la collectivité parce que la trésorerie a déménagé à Poligny
 - Au total, la CCVA pourrait perdre 3 000€.
- Souhait de la collectivité de redonner une dynamique aux médiathèques suite à la crise sanitaire. La crise COVID a profondément changé les habitudes des gens.
 - passage à la gratuité redonne un coup de souffle aux adhésions (+20 à +25% au niveau national).
 - adhésion induit une relation « client » plus qu'une relation « service public ».
- Les médiathèques de Dole, Dijon et de Besançon proposent déjà la gratuité depuis des années.
- La commission s'est prononcée favorablement.
- Une plaquette va être diffusée prochainement ce qui nécessite une position du bureau.

Le bureau est favorable à la gratuité du service.

L'enjeu est de remobiliser les adhérents afin de redonner une dynamique à ces lieux. Il faut communiquer sur les animations mises en place : bébés lecteurs, heures du conte,....

4. Participation des membres du comité de direction aux bureaux

Il est proposé de solliciter les chefs de services de manière ponctuelle, selon les sujets traités en bureau. L'idée est de mobiliser 1 ou 2 chefs de services à chaque bureau.

Cela permettra de créer le lien entre l'équipe de direction, la commande politique et les réalisations techniques.

Les élus ont travaillé ensemble en donnant une perspective collective aux agents.

Il est important que les membres du comité de direction prennent la mesure de l'engagement politique et du travail des élus.

5. Bilan d'activité ALSH : Paulette

Un bilan de l'année 2021 est présenté en séance.

6. Divers

STEP de Montbarrey

Avenant n°1 – STEP de Montbarrey LOT 1

Marché public : « Construction de la station d'épuration intercommunale de Montbarrey, bassins de stockage et réseaux de transfert de la Vieille Loye et Ounans et travaux d'eau potable pour un montant de 1 335 565.37 € HT »

LOT 1 : Réseau Création des réseaux de transfert avec réalisation des forages dirigés (Marché n° 2021-01-TX).

Cet avenant a pour objectif d'intégrer un prix nouveau pour : « Réalisation de mesures géophysiques de géoradar sous la voie SNCF à Montbarrey avant et après le forage dirigé.

Prix Supplémentaire 1 (PS1) = 5 800,00 € HT »

Cette demande d'avenant justifiée par des imprévus en cours de réalisation du marché qui ont rendu nécessaire la réalisation de prestations supplémentaires non prévues.

Le bureau valide cet avenant.

Demande subvention pour le poste VTA Tourisme et Mobilités

Nous avons l'opportunité de bénéficier d'une aide au titre du VTA pour le poste Tourisme et mobilités ouvert en janvier.

Dépenses		Recettes	
Salaire	50 000 €	Subvention VTA	15 000 €
Charges de Fonctionnement	10 000€	Autofinancement	45 000 €
TOTAL	60 000 €	TOTAL	60 000 €

A l'unanimité, le bureau valide la demande de subvention pour le poste VTA « Tourisme et mobilités ».

Autres

Copropriété à Bans

Le bureau désigne Jean Baptiste Chevanne pour représenter la communauté de communes à l'AG des copropriétaires de la zone commerciale de Bans.

Fête du vélo

Bans, Souvans et Mont sous Vaudrey se sont retrouvés pour proposer une animation collective à l'occasion de la fête du vélo prévue le 7 mai prochain.

Le bureau valide une aide financière de 300€ à chacune des 3 communes concernées sous la forme d'un fonds de concours.

Formation PSC1

Une formation PSC1 a été proposée aux agents. Cette formation s'inscrit dans la mise en œuvre du document unique.

La séance est levée à 19H40.

Le Président

Etienne Rougeaux